



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2008

Révision: 15.07.2008

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** Le VRAI professionnel - CREME à récurer
- **Emploi de la substance / de la préparation** Produit de nettoyage
- **Producteur/fournisseur:**
ACTION PIN
Route André Dupuy
B.P.30
F-40260 CASTETS
FRANCE
Tél.: 33-(0)558550700
Fax: 33-(0)558550707
isabelle.dulon@action-pin.fr
- **Service chargé des renseignements:** Commercial
- **Renseignements en cas d'urgence:** I.N.R.S. 01 45 42 59 59

2 Identification des dangers

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:** Néant.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:** Préparation nettoyante et récurante.

- **Composants dangereux:**

	Tensio-actif non ionique	Xi, N; R 41-50	1-10%
	Tensioactif anionique	Xn, Xi; R 22-38-41	1-10%
EINECS: 207-838-8	Carbonate de sodium	Xi; R 36	1-10%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Si la personne est consciente, rincer la bouche.
Demander immédiatement conseil à un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2008

Révision: 15.07.2008

Nom du produit: Le VRAI professionnel - CREME à récupérer

(suite de la page 1)

· **Équipement spécial de sécurité:** Equipement de protection individuel.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

· **Les précautions individuelles:**

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

· **Mesures pour la protection de l'environnement:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Méthodes de nettoyage/récupération:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:

Eau

Éliminer la matière collectée conformément à la réglementation.

· **Indications supplémentaires:**

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection individuelle, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· **Manipulation:**

· **Précautions à prendre pour la manipulation:** Ne pas mélanger avec d'autres produits.

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans l'emballage d'origine.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.

· **Température maximale de stockage:** < 35°C

· **Température minimale de stockage:** > 0°C

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Prévoir des fontaines oculaires et une bonne ventilation dans les locaux où le produit est manipulé de façon constante et en grandes quantités.

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection des mains:** Pas nécessaire.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2008

Révision: 15.07.2008

Nom du produit: Le VRAI professionnel - CREME à récurer

(suite de la page 2)

9 Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales.

Forme: Crème fluide
Couleur: Vert clair
Odeur: Pin

· Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.
Point d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair: Non applicable.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Densité à 20°C: 1,39 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Entièrement miscible

· valeur du pH à 20°C: 10,5

· Viscosité:
Dynamique à 20°C: 210 mPas

10 Stabilité et réactivité

- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Carbonate de calcium

Oral | LD50 | > 5000 mg/kg (rat)

· Effet primaire d'irritation:

- de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- des yeux: Irritation possible par contact avec les yeux.
- Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

· Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

12 Informations écologiques

- Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- Mobilité et potentiel de bio-accumulation: Solubilité avec l'eau: dispersable

(suite page 4)

*

F

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2008

Révision: 15.07.2008

Nom du produit: Le VRAI professionnel - CREME à récurer

(suite de la page 3)

· **Indications générales:**

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Produit:**

· **Recommandation:** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau

14 Informations relatives au transport

· **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique):**

· **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -

· **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**

· **Classe IMDG:**

-

· **Polluant marin:**

Non

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**

· **Classe ICAO/IATA:**

-

15 Informations réglementaires

· **Marquage selon les directives CEE:**

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux.

* 16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

14265-B1

· **Phrases R importantes:**

22 Nocif en cas d'ingestion.

36 Irritant pour les yeux.

38 Irritant pour la peau.

41 Risque de lésions oculaires graves.

50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

· **Service établissant la fiche technique:** Marketing

· **Informations relatives au Règlement Détergents CE n° 648/2004.**

Contient parmi d'autres constituants

· **moins de 5% :**

agents de surface anioniques

agents de surface non ioniques

savon

· parfum

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.07.2008

Révision: 15.07.2008

Nom du produit: Le VRAI professionnel - CREME à récurer

(suite de la page 4)

octylisothiazolinone

methylchloroisothiazolinone, methylisothiazolinone

· * ***Données modifiées par rapport à la version précédente***

Les astérisques sur le côté gauche indiquent qu'il y a eu une modification dans le paragraphe depuis la dernière version.

F